



Règles de définition d'un objectif d'action

L'objectif doit :

- Utiliser un verbe d'action
- Indiquer le résultat spécifique et mesurable
- Préciser la ou les personnes responsables
- Déterminer le coût en argent, en heures de travail ...
- Fixer l'échéancier ou la date limite de l'action entreprise

Après avoir rédigé les objectifs d'un projet, il est bon de vérifier s'ils sont bien définis :

Les cinq premiers éléments de cette liste sont d'une importance capitale. Les éléments qui suivent le sont également, mais dans une moindre mesure. Il est cependant important de les prendre en compte.

- L'objectif est-il décrit en termes concrets et explicites ? Est-il quantifiable ?
- Énonce-t-il ce qui doit être fait ?
- Énonce-t-il qui assumera la responsabilité du projet ?
- Énonce-t-il quand l'objectif doit être atteint ?
- Retrouve-t-on une brève description de la démarche à entreprendre pour atteindre l'objectif ?
- Retrouve-t-on une justification de la réalisation de l'objectif ?
- Retrouve-t-on les ressources nécessaires pour la réalisation ?
- Énonce-t-il qui va s'occuper de coordonner les différentes étapes de la réalisation du projet ?
- Énonce-t-il des critères de la réalisation du projet ?

LA DEFINITION DES OBJECTIFS

Comment définir des objectifs opérationnels ?

S M A R T

Spécifique	Mesurable	Ambitieux	Réaliste	Temporalisé
- Adapté au contexte, personnes - Exprimé de la façon la plus claire possible - Avec des verbes d'action	- Définition d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de mesurer l'objectif	La cible ne doit pas être trop simple à atteindre. L'objectif ne doit pas être irréaliste (risque de démotivation)	En adéquation avec les moyens de la collectivité (humains, financiers, organisationnels ...)	Fixé dans le temps (début/fin) Point d'étapes au long du déroulement

Efficacité et pertinence

Conditions déterminantes quant aux succès des objectifs définis